Déroulement des Examens : Du Choix du Projet au Passage Devant le Jury

Ce document vous présente les différentes étapes du processus d'évaluation menant à la certification professionnelle, depuis la sélection du projet jusqu'à la délivrance du parchemin. Il a également pour objectif de vous informer sur les modalités d'évaluation, de calcul des notes, de recours, et de délivrance du titre.

1. Choix du Projet

Chaque candidat sélectionne un projet parmi plusieurs propositions validées par l'organisme certificateur. Ces projets sont conçus pour couvrir les blocs de compétences attendus du référentiel. Le projet choisi doit permettre de démontrer la maîtrise des compétences techniques et méthodologiques acquises au cours de la formation.

2. Développement du Projet

Le développement du projet se déroule de manière autonome, avec un encadrement ponctuel (tutorat ou coaching). Le candidat doit :

- Concevoir l'interface utilisateur (si le cursus l'impose sinon des wireframes vous seront fournis).
- Développer la logique applicative (back-end).
- Intégrer une base de données.
- Utiliser, si le cursus l'impose, un framework.
- Documenter son travail et ses choix techniques.

3. Stage Professionnel (si applicable)

Pour les parcours comprenant un stage, celui-ci est **obligatoire** et d'une durée minimale de **245 heures**. Il doit être validé par une convention et faire l'objet d'un bilan. Le stage permet d'appliquer les compétences en contexte professionnel et peut contribuer au projet présenté.

4. Remise des Livrables

Les livrables sont obligatoires pour accéder à l'examen final. Ils incluent :

- Code source complet.
- Documentation technique et utilisateur.
- Schémas techniques (modèle de données, architecture...).
- Lien vers une démonstration en ligne (si applicable).
- Synthèse des compétences mobilisées.

Les livrables doivent être remis **au plus tard 10 jours ouvrés avant la date de passage devant le jury**.

5. Préparation à la Soutenance

Chaque candidat devra préparer une soutenance orale de 60 minutes, comprenant :

- Une démonstration de l'application.
- Une présentation structurée du projet (contexte, objectifs, solutions mises en œuvre).
- Un argumentaire sur les choix techniques et les méthodes utilisées.

Des entraînements peuvent être proposés en amont pour préparer cet exercice.

6. Passage devant le Jury

Le jury est composé de professionnels du secteur et suit les exigences du certificateur. L'épreuve comporte :

- Présentation orale du projet.
- Démonstration technique.
- Entretien avec le jury (questions techniques, méthodologiques, mise en situation).

Le jury évalue votre capacité à mobiliser les compétences professionnelles attendues.

7. Évaluation et Calcul des Notes

L'évaluation repose sur une grille critériée par bloc de compétences. Chaque bloc est noté séparément sur 20. Le titre est délivré si :

- Tous les blocs sont validés (note ≥ 10/20 par bloc).
- Les compétences transversales (présentation, communication, posture professionnelle) sont maîtrisées.

La moyenne générale n'est **pas** un critère de validation si un bloc est non validé.

Les candidats recevront leur **relevé de résultats** dans un délai de **15 jours ouvrés** après la tenue du jury.

8. Modalités de Recours

Si vous estimez qu'une erreur matérielle a affecté votre évaluation (erreur de note, oubli de document, etc.), vous disposez d'un **délai de 10 jours ouvrés après la notification des résultats** pour introduire une demande de recours **par écrit** à l'adresse suivante :

ngnformation@ilaria-academy.com

Le recours sera étudié par une commission indépendante. Une réponse vous sera communiquée sous 30 jours calendaires.

9. Remise du Parchemin

Une fois la décision de certification validée par le certificateur national, le **parchemin officiel** vous sera transmis **sous un délai de 3 à 6 mois**, directement par voie numérique, postale ou par remise en main propre lors d'un événement de clôture, selon les modalités en vigueur.

Une **attestation provisoire de réussite** peut être délivrée sur demande pour faire valoir vos droits auprès d'un employeur ou d'un organisme.

10. Cas de non-validation

En cas de non-obtention du titre, vous serez contacté par le responsable pédagogique pour un entretien de débriefing. Un **plan d'accompagnement individualisé** pourra être proposé pour vous permettre de repasser tout ou partie de l'examen, selon les conditions fixées par le certificateur.